**Zeitschrift:** Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire

ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

**Band:** 12 (1918)

**Artikel:** La chronique du couvent des Dominicains de Lausanne

Autor: Reymond, M.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-121488

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## La chronique du couvent des Dominicains de Lausanne

Par M. REYMOND

Nous avons, l'année dernière, rapporté la fondation du couvent des Dominicains de la Madeleine, à Lausanne, exposé l'esprit et les travaux des moines. Voici maintenant les principaux faits de la vie extérieure du monastère, les événements locaux auxquels il a été mêlé, ce que nous ferons en suivant l'ordre chronologique et en relevant la liste des prieurs.

- I. Le premier prieur du couvent de Lausanne fut sans doute l'un des deux moines *Humbert* ou *Henri* qui apparaissent dans les négociations de 1234-35 <sup>1</sup>. On n'en sait rien d'autre. Nous ignorons quel était le supérieur des religieux au moment des acquisitions de 1240-1243 qui donnèrent à l'enclos du couvent ses limites définitives.
- 2. Jean, prieur de la maison des Prêcheurs de Lausanne, est auprès de l'évêque de Lausanne Jean de Cossonay, le 14 janvier 1245-6, à Moudon 2, lorsque celui-ci, peut-être à l'occasion de l'inauguration de l'église Saint-Etienne, régla un certain nombre de litiges, entre autres un entre le prévôt du Saint-Bernard et le prieur d'Etoy.
- 3. Aymon de Cruseilles, prieur de 1248 à 1268 4, est un des personnages les plus considérés de son temps, l'arbitre de quantité de conflits. C'est ainsi que, le 12 mai 1254, il pacifia un gros différend entre les Fribourgeois et le Petit Charlemagne 5. Dans la suite, il devint

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cart. laus. f" 125-126.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> M. D. R., t. XXIX, p. 538.

<sup>3</sup> A. C. V., série Ac 11, Rec. du chapitre, p. 23, 31.

<sup>4</sup> de Mülinen, Helvetia sacra, t. I.

Monumenta Historiæ Patriæ, t. II, n. 1524.

l'un des conseillers préférés de Pierre de Savoie <sup>1</sup>, qui le récompensa en léguant en 1263 la somme de vingt livres au couvent lausannois <sup>2</sup>. En 1256 <sup>3</sup>, le Pape chargea l'archevêque d'Embrun et le prieur des Dominicains de Lausanne d'aller apaiser un différend qui divisait le clergé de Tarentaise. A la même époque, le maître général de l'Ordre, Humbert de Romans (1254-1263), dut intervenir pour mettre fin à un différend entre le couvent de Zurich et celui de Lausanne, relatif aux confessions dans le Valais; il donna raison au premier <sup>4</sup>.

Un Dominicain du nom de Raymond de Lausanne, évêque de Ségovie, en Espagne, en 1249, puis de Séville en 1259, mort en 1288, est connu pour avoir prêché la Croisade contre les Sarrasins <sup>5</sup>. Il était originaire d'une localité espagnole du nom de Losanne et n'a rien à faire avec notre ville.

4. Pierre est cité par de Mülinen, d'après un acte du 19 octobre 1268 <sup>6</sup>. Le frère Nicolas d'Aubonne, présent en 1248 avec Aymon de Cruseilles, à un prononcé de l'évêque de Lausanne en faveur de l'abbaye de Hautcrêt <sup>7</sup>, se retrouve en mai 1268 avec un autre religieux, Guillaume de Saint-Seine, auprès de ce même prélat <sup>8</sup>.

En septembre 1270, la fille d'un citoyen de Lausanne, Alix de Saint-Paul, donna ses biens au couvent de la Madeleine, entre autres une maison près du monastère, une autre à la rue du Pré et une vigne à Paudex. L'acte mentionne quelques religieux : Jean de Pierrechâtel, Guillaume lecteur, Pierre de Font, Pierre de « Veneriis » 9. Un autre acte, de septembre 1274, cite deux autres religieux, Pierre Doriens et Pierre d'Ouchy 10.

En 1274, comme nous l'avons déjà dit, un règlement détermina la limite des champs d'action du couvent des Dominicains de Lausanne et de celui de Berne <sup>11</sup>.

Rappelons que le grand théologien de l'Ordre, saint Thomas d'Aquin, mourut le 7 mars 1274.

```
1 Revue historique vaudoise, 1907, novembre.
```

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Guichenon, Histoire de Savoie, t. IV, p. 75.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Mémorial de Fribourg, t. II, p. 350.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> M. D. R., t. XXX, p. 79.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Eubel, Hierarchia medii ævi, t. I, p. 288 et 465.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Mülinen, Helvetia sacra, t. 1.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> M. D. R., t, XII, Hautcrêt, p. 81.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> M. D. R., t. XXX, p. 144.

<sup>9</sup> A. V. L. Poncer, Dominicains, n° 3.

<sup>10</sup> Item, n° 5.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> M. D. R., t. XXX, p. 217.

5. Hugues est prieur en 1276. Le 6 juillet de cette année, il fut chargé avec d'autres d'apaiser un conflit entre le prieuré de Payerne et la maison d'Oujon <sup>1</sup>. C'est lui sans doute qui, l'année suivante, fut nommé avec l'abbé d'Abondance pour réformer le régime intérieur du prieuré de Saint-Maire, à Lausanne <sup>2</sup>. Peut-être est-ce lui encore le prieur des Dominicains de Lausanne qui, en mai 1285, fut chargé par le Pape d'une enquête au sujet de l'abbé de Saint-Maurice <sup>3</sup> et en juin 1286 de préaviser auprès du Souverain Pontife sur la réédification de l'hospice du Saint-Bernard <sup>4</sup>. Nous ne savons s'il s'agit ici du même personnage qu'un Hugues de Lausanne, pénitencier à la cour romaine, que le chapitre de Montpellier délégua en 1294 pour punir les religieux qui agissaient contre l'union des cœurs en Espagne et dans le midi de la France <sup>5</sup>.

En 1282, lors d'un grave conflit entre l'évêque de Lausanne et les citoyens, on constate que les Dominicains et les Cordeliers demeurèrent en dehors du débat <sup>6</sup>. En 1285, Raymond de Tarentaise, provincial de France, mourut à Lausanne alors qu'il se rendait au chapitre général de Bologne <sup>7</sup>.

En 1280, le prieur des Dominicains de Lausanne coopéra avec le chanoine Bovon Soutey à l'établissement du couvent des Dominicaines de Chissiez qui fut, en 1316, transporté à Estavayer où il est encore <sup>8</sup>.

En 1290, le chanoine Borcard Mastin fonda une infirmerie chez les Dominicains de la Madeleine <sup>9</sup>. On voit aussi ceux-ci recevoir des legs de Jacques, vidomne d'Anniviers, en 1284 <sup>10</sup>; de Pierre de Montjovet, chanoine de Sion, en 1295 <sup>11</sup>; d'Agnès de Grandson, dame de Vuippens, en 1298 <sup>12</sup>; de Pierre Francoz, fils de Bovon, de Lausanne <sup>13</sup>.

- <sup>1</sup> M. D. R., II s., t. VI, p. 162.
- <sup>2</sup> REYMOND, Dignitaires, p. 228.
- <sup>3</sup> Chapotin, Histoire des Dominicains de France, p. 681.
- 4 Item, p. 681.
- <sup>5</sup> Mortier, Maîtres généraux, t. II, p. 301.
- <sup>6</sup> REYMOND, Organisation municipale, p. 53. On cite cependant, en 1288, une vigne du couvent au Waz (entre Montoie et Prélaz) qui avait été ravagée dans la guerre de Lausanne (A. C. V., série X, Dominicains).
  - <sup>7</sup> Chapotin, p. 659.
  - 8 Cf. Cart. laus., f. 71b. Daubigny, Le monastère d'Estavayer, 3.
  - 9 REYMOND, Dignitaires, p. 381.
  - 10 M. D. R., t. XXX, p. 325.
  - 11 Item, p. 501.
  - 12 Mémorial de Fribourg, t. II, p. 70.
  - 18 A. C. V., série X, Dominicains de Lausanne.

C'est en 1290, le 26 juin, que le pape Nicolas IV chargea les Frères Prêcheurs des fonctions d'inquisiteurs dans les cités et diocèses de Besançon, Genève, Lausanne, Sion, Toul, Metz et Verdun <sup>1</sup>.

6. Pierre Mayor, prieur de 1299 è à 1308 ³, appartenait à l'une des principales familles de Lausanne. Sous son administration, en 1303, Isabelle, dame d'Estavayer, voulut être enterrée au couvent de la Madeleine où était religieux l'un de ses fils, Jean ⁴. Ce fut sans doute à cette époque que Jaques de Vuadens, qui devait mourir provincial de France, dut quitter le couvent de Lausanne pour se rendre à Paris ⁵. Un Dominicain du nom de Nicolas est en 1311 suffragant de l'évêque de Lausanne ⁶. Robert Cordier, sous-prieur, et Guillaume sont cités en 1314 ⁶, Jean de Saint-Maurice et Thomas Cordier en 1318 ී.

Pierre Mayor était le proche parent de Girard de Bière, mayor de Lausanne, qui provoqua en 1313 un grave mouvement de révolte contre l'évêque 9. C'est peut-être à cause de cette parenté qu'un des principaux rebelles, Conon de Villarzel, prieur de Saint-Maire, put, en 1318, se réfugier au couvent des Dominicains et prendre l'habit de l'Ordre, échappant ainsi à la punition que lui préparait l'autorité épiscopale 10.

7. Jean d'Illens est prieur le mardi avant la Noël 1310 <sup>11</sup> quand Romete Monneta, béguine de Lausanne, acheta de Guillaume Mareschauz, une maison située à Lausanne près du couvent des Dominicains, aux Degrés du Marché, près des remparts. La première mention de ces béguines, qui formaient en quelque sorte le tiers-ordre féminin de l'Ordre de Saint-Dominique, est un testament de Losenete, béguine, sœur de Warnier de Suiz, citoyen de Lausanne, d'avril 1307 <sup>12</sup>. Losenete fait de nombreux legs pies, aux curés, couvents et hôpitaux de la région.

<sup>1</sup> Registres de Nicolas IV, nº 2778 et 2779.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A. C. V., série X, Dominicains (anc. Inv. Bleu, II, 89).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> A. C. V., série VII, Particuliers de Lausanne, testament de Jaques Derriaz.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Grangier, Annales d'Estavayer, p. 22; Daubigny, Le monastère d'Estavayer, p. 5-8.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir plus haut, Rev. d'hist. ecclésiastique, 1917, p. 263.

<sup>6</sup> REYMOND, Dignitaires, p. 400.

<sup>7</sup> A. V. L. Poncer, Bellevaux, 4.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> A. V. L. Poncer, Hôpital N.-D., testaments, 4. Thomas Cordier (Cordey) devait être d'Yverdon, suivant l'Obit. Dom.

<sup>9</sup> REYMOND, Organisation municipale, p. 67.

<sup>10</sup> REYMOND, Dignitaires, p. 330.

<sup>11</sup> A. C. V., série X, Dominicains.

<sup>12</sup> Item.

Elle élit sépulture au cimetière du couvent des Dominicains, et donne aux Frères Prêcheurs 40 sols, son lit, 6 sols et 12 deniers de cens; plus en outre des legs en argent, de 3 à 20 sols, à plusieurs d'entre eux, les frères Robert, Pierre Pojé, Guillaume de « Aurtomonte », Guillaume de Thierrens, Thomas de Limme, Guillaume et Hugon ses neveux, 10 sols aux Dominicains de Mâcon', 100 sols à son exécuteur testamentaire frère Pierre d'Ouchy, et enfin une partie de ses vêtements aux religieuses dominicaines de la B. Marguerite de Lieu Clos (Chissiez). Cette institution de béguines se développa peu à Lausanne. L'Obituaire en cite encore deux autres, Marion et Contesson 1. L'une des dernières que l'on puisse citer est Nicole Ferrale, béguine de Lausanne, qui le 24 mars 1331-2, donna au couvent de Montheron six sous et un chapon de cens et fit d'autres legs aux Dominicains eux-mêmes 2.

- 8. Jean d'Estavayer, fils du chevalier Jaques et d'Isabelle, est prieur des Dominicains en 1316 3. En cette qualité, il favorisa le projet de son cousin le chanoine Guillaume, de transfert du couvent des Dominicaines à Estavayer, et il abandonna même sa charge de prieur pour les suivre en qualité de directeur spirituel.
- 9. Jean de Saint-Maurice, que nous avons vu simple religieux en 1314, le remplaça 4. Il était encore en fonctions le 24 décembre 1328 5. Sous son administration, le couvent enregistre des donations de Pierre d'Estavayer, chevalier en 1321 6, de Michel Guerri de Lausanne, en 1327 7, de Bovon Francoz 8 et d'autres citoyens de Lausanne, les Friant,
  - 1 Obit. Dominicains.
- <sup>2</sup> A. V. L. Rép. Montheron, n° 85. «Les Béguines, dit le Père Chapotin, dans son Histoire des Dominicains de France, p. 511, n'étaient pas des religieuses : c'étaient de pieuses filles qu'avait groupées sous le même toit le désir de vivre en commun en dehors du monde, dans la retraite, le travail, la prière... Elles étaient placées sous l'autorité de supérieurs, soumises à une règle; mais sauf des engagements personnels, qui n'appartenaient pas essentiellement à leur état et dont l'autorité n'avait pas à connaître, elles n'étaient point, même pour un temps limité, enchaînées par des vœux. Elles gardaient, avec leur liberté, avec la gestion et la disposition de leurs biens, leur rang dans le monde, dont elles n'étaient point séparées. Un prêtre liégeois, Lambert le Bègue, leur donna une règle, et le peuple, de son côté, leur donna le nom de ce prêtre ou du moins de son infirmité. » Cf. P. G. Meier, Die Beginen der Schweiz, dans la Revue d'hist. eccl. suisse, 1915, p. 23 ss.
  - DAUBIGNY, Le monastère d'Estavayer, p. 5-8.
  - 4 de Mülinen, Helvetia sacra, t. I.
  - <sup>5</sup> A. C. V., série X, Dominicains (ancien Inv. bleu, 1, 51).
  - <sup>6</sup> Registres de l'officialité de Besançon, t. I, p. 318.
  - A. V. L. Poncer, Testaments, 6, et Obit. Domin.
  - 8 Obit. des Dominicains, au 15 septembre.

les Gascon, les Mayor, etc., ainsi que du comte Pierre III de Gruyère <sup>1</sup>, et le legs de livres du provincial Jaques de Lausanne.

- 10. Jean de Fribourg, fils de Marguerite d'Avenches, est prieur en 1329-1331<sup>2</sup>.
- 11. Jordan est prieur en 1338. En 1334, Girard de Cugy, notaire et bourgeois d'Yverdon, donna aux Frères Prêcheurs de Lausanne un étang situé derrière sa maison au bourg de la Thièle près du château d'Yverdon. En 1336, le 6 octobre, Perrod Mayor, donzel de Lausanne, ayant élu sépulture dans l'église de la Madeleine, donna aux Frères Prêcheurs les droits sur le moulin de la Riete 3 (à la rue Centrale actuelle).
- 12. Nicolas figure comme prieur dans un acte de 1346 <sup>4</sup>. Deux ans après, la grande peste noire qui s'abattit sur l'Europe entière fit de grands ravages à Lausanne <sup>5</sup>.
- 13. Jean de Morges apparaît comme prieur dans un acte du 22 septembre 1349 <sup>6</sup>. Ce fut lui qui exécuta le testament du riche chanoine Girard d'Oron, doyen de Valère, qui, le 24 octobre 1349, en présence des Dominicains P. Guerri et Guillaume d'Orsonnens, demanda à être enterré dans l'église de la Madeleine avec l'habit et donna une somme pour la *librairie* du couvent ; Girard mourut le 3 mai 1352 <sup>7</sup>.

Un Jean de Font est cité par de Mülinen comme prieur en 1351. Mais Jean de Morges était encore prieur le vendredi avant la Nativité de S. Jean-Baptiste (7 juin) 8. On trouve encore comme religieux, le 16 septembre 1351, Pierre de Lignerolles et Jean Mœnnoz, ce dernier directeur des Dominicaines d'Estavayer 9. Jean de Morges est institué exécuteur testamentaire de n. Pierre de Viège, donzel, le 22 janvier 1352 10.

14. Henri de Chastonnay, prieur, est en 1356 exécuteur testamen-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> M. D. R., t. XXII.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A. C. V., série X, Dominicains (anc. Inv. vert, 384) et Obit. Dom.

<sup>3</sup> A. V. L. Poncer, Testaments, 24 bis.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> A. V. L. Poncer, Bellevaux, 6.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Il faut probablement rapporter à cette époque une série de donations qu'indique l'Obituaire des Dominicains sans en donner le détail. Il se pourrait que ce prieur Nicolas fût un membre de la famille noble de Billens, qui est représentée à l'Obituaire par plusieurs membres contemporains : Alexie, femme de Jean de Billens (17 juillet); ses fils Pierre et Louis (4 juillet); son fils le chanoine Jean, mort en 1362 (23 août); Mermete de Saillon, femme de Pierre de Billens (16 avril); Jaques de Billens (24 septembre).

<sup>6</sup> A. C. V., série IV, Chapitre, nº 882.

<sup>7</sup> REYMOND, Dignitaires, p. 404 et Obit. Dom.

<sup>8</sup> A. C. V., série X, Dominicains.

<sup>9</sup> Daubigny, Le monastère d'Estavayer, p. 31.

<sup>10</sup> A. C. V., série X, Dominicains.

taire de Rodolphe, seigneur d'Oron <sup>1</sup>. En 1360, il est redevenu simple moine et un acte le mentionne avec Jordan d'Ecublens dont nous reparlerons <sup>2</sup>.

15. Jaques Jaraffrer, prieur, assiste le 21 juin 13613 à Naters (Valais), au testament du chevalier François de la Vigne.

C'est donc par erreur que le 31 mai 1361 Jean de Morges est de nouveau indiqué comme prieur 4. Il était redevenu simple religieux et on le retrouve comme tel à Viège le 17 avril 1363 5. L'Obituaire des Dominicains marque sa mémoire aux 7 et 16 décembre.

16. Henri de Chastonnay est de nouveau prieur en 1370 6. Dans un acte du 29 mai 1371 7, il est assisté de Jean Mœnnoz, Thibaud de Montagny, Michaud Friant, Jordan d'Ecublens, Pierre de Cossonay, Jaques Pojoz, Jean d'Avenches, Pierre de Vevey et Etienne de Mex, tous Frères Prêcheurs. La plupart de ces religieux sont mentionnés dans d'autres documents. Jean Mænnoz était le père spirituel des Dominicaines d'Estavayer, et l'Obituaire dit qu'il donna « moult biens » au couvent.

Thibaud de Montagny, de la noble famille de ce nom, est encore cité le 9 février 1383 et, d'après l'Obituaire, mourut en cette année. Jordan d'Ecublens nommé, comme nous l'avons dit, archevêque de

¹ A. C. V. Reg. cop. Laus., n° 168. Rodolphe d'Oron figure à l'Obit. Dom. à la date du 19 juin et sa femme au 15 septembre. Guillaume d'Oron, seigneur d'Illens, avait déjà légué 30 livres au couvent en 1349. (A. C. V., Reg. cop. Vevey, 142.) Henri de Chastonnay devait être le proche parent de plusieurs membres de cette famille qui figurent à l'Obit. Domin.: Conon, chevalier (9 janvier), Humbert (27 mai), Rodolphe (1" décembre), Agnelette (8 septembre). Aymon de Chastonnay, chevalier, ancien bailli de Lausanne, fils de Conon, testa en 1381 (Obit. Domin., 15 mai). L'Obit. mentionne encore au 16 juillet Françoise, fille de Rodolphe de Chastonnay, femme de n. Michod de Prez.

Citons encore des donations contemporaines de Guillaume, seigneur de Belmont (12 août), ses fils Otton (21 juin), Ebal (13 avril), Françoise de Bière, femme d'Otton (8 octobre), Alexie de Belmont, femme de Girard de Cuarnens (13 avril), Richard de Prez, chevalier (14 juin), Perrod de Corbières (1" août), Antoine et Amédée Cornu de Vulliens (7 septembre et 7 octobre), François de Lucinge, sénéchal de Lausanne (26 novembre), Jean de Vufflens (28 septembre). Cf. A. C. V., série X, Dominicains.

- <sup>2</sup> A. V. L. Poncer, Hôpital, Testaments, 40.
- <sup>3</sup> M. D. R., t. XXXIII, p. 208.
- <sup>4</sup> M. D. R., t. XXXVI, CHAVANNES, p. 261.
- <sup>5</sup> M. D. R., t. XXXIII, p. 236. L'Obit. Dom. mentionne au 2 février, Jean, comte de Gruyère, seigneur de Montsalvens, qui testa le 29 avril 1368 et donna 100 sols au couvent (M. D. R., t. XXII, p. 187).
  - 6 A. V. L. Poncer, Seigneuries, n° 82.
  - 7 A. V. L. Poncer, Dominicains, p. 15.

Nazareth par Clément VII le 4 février 1381 sans pouvoir prendre possession de son siège, fonctionna comme curé de Moudon de 1387 à 1393 1. Nous reverrons Pierre de Cossonay prieur; de même Jaques Pojoz et Jean d'Avenches. Pierre de Vevey, fils de Jean, était petit-fils de Jaquet Mestral de Moudon<sup>2</sup>. Etienne de Mex, procureur du couvent en 1395, lui laissa de gros biens 3. Nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale, à Paris 4, un acte intéressant, relatif à l'administration du prieur Henri de Chastonnay. Il est ainsi conçu : « Marguerite, fille du s. Loy de France, comtesse de Flandres, dartois et de Bourgoigne, palatine et dame de Salins, a nostre tresorier de Dole et de Salins, salut. Nous vous mandons que de la vendue de nos blez et vins que nous avons presentement a Paloigny, bailliez et delivrez sens delaye nos lettres veues a deux freres precheurs du couvent de Losane porteurs de ces presentes, vint francs dor que donnez leur avons de grace et en aumones ceste foir pour faire priere pour nous en leur chapitre provincial qui doit estre celebrez au dit couvent en la prochaine feste de la Magdeleine.

« Donne a Paris le XXIIIIe jour du mois davril l'an de grace MCCC sextante dix. »

Il y eut donc, le 22 juillet 1370, un chapitre provincial à Lausanne.

17. Pierre de Cossonay, simple religieux en 1370, signe comme prieur le 1er juillet 1377 5, et l'Obituaire marque, au 17 janvier, qu'il reçut en 1378 un legs de la veuve de Jacod Durier, citoyen de Lausanne. En 1377, le 22 avril, Marguerite de Grandson, comtesse de Gruyère, légua aux Dominicains de Lausanne une rente de 20 livres 6. Nous ne savons pas si Pierre de Cossonay appartenait à la famille noble de ce nom 7. Son administration est marquée par un événement intéressant : le chapitre général de l'Ordre, qui, le 13 mai 1380, réunit à Lausanne 280 frères sous la présidence de Raymond de Toulouse, maître général 8.

18. Jaques Pojoz, religieux en 1371, prieur le 16 mars 1382 9, appartenait à une vieille famille bourgeoise de Lausanne. L'Obituaire des Deminicains, qui marque sa mémoire au 25 mai, dit de lui qu'il donna

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Eubel, Hierarchia, t. I, p. 376. Archives de Moudon.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A. C. V. Inv. Cerjat, p. 115.

<sup>3</sup> Obit. Domin.

<sup>4</sup> Nouvelles acquisitions françaises, nº 9189.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> A. V. L. Poncer, Dominicains, n° 16.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> M. D. R., t. XXII, p. 212.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Il ne figure pas dans L. de Charrière, les Dynastes de Cossonay.

<sup>8</sup> Denifle et Chatelain, Cart. de l'Université de Paris, t. III, p. 1447.

<sup>9</sup> A. V. L. Poncer, Dominicains, nº 19.

au couvent des redevances à Estavayer et en d'autres lieux, en vue de trois repas à la fête de saint Pierre, martyr, à celle de saint Thomas et à son anniversaire à la Toussaint. Ce fut lui, ou bien son prédécesseur, qui fit rédiger l'Obituaire que nous utilisons et qui comprend deux parties distinctes : le report d'un ancien obituaire et de nouvelles inscriptions qui commencent à partir de 1378 l. L'une des premières, au 25 octobre, est celle du frère Guillaume d'Orsières qui mourut en 1381 et « donna au couvent un bon reliquaire, de l'argent et des joyaux de la valeur de 60 florins ».

19. Jean d'Avenches est prieur en 1383 <sup>2</sup>. Il était religieux en 1367 <sup>3</sup> déjà, et arbitre à ce moment un différend entre n. Jean de Cossonay et les Dominicaines d'Estavayer. Il ne resta en charge qu'une année, car en 1384 nous le retrouvons simple procureur de la confrérie de la B. Marie-Madeleine dans son église <sup>4</sup>. En 1387, il est procureur du couvent <sup>5</sup>. Il vit encore le 30 août 1395 <sup>6</sup>.

Nous avons vu qu'en 1378 Johannette de Vufflens-la-Ville, veuve de Jacod Durier, citoyen de Lausanne, fit un don au couvent. Elle avait deux fils, Guillaume, qui était Dominicain, et qui donna en 1383 douze livres pour la réfection du « mur neuf devant la cuisine » et Pierre qui, la même année, fit héritier le couvent. Ces donations, dit l'Obituaire, furent reçues par le prieur Jean d'Avenches 7. Elles se lient à une réfection générale des édifices du couvent, car nous avons vu que c'est en cette même année 1383 que François, seigneur d'Oron, donna 100 florins pour le travail de la voûte suivant celle du grand autel de l'église 8. La même année, et sans doute dans le même but, le comte Amédée V de Savoie fit un legs important aux Dominicains de Lausanne.

20. Humbert Francoz, prieur des Frères Prêcheurs, vendit le 9 fé-

L'Obituaire a été dressé après la mort d'Aymon de Bossonens qui testa le 1" octobre 1375 et dont la mention est visiblement un report, tandis que l'inscription de 1378 (17 janvier) est nouvelle. Ce cahier qui est aux A. V. L., série C 159, est un beau manuscrit, auquel il manque cependant les feuillets portant les 22/23 février; 4/5, 8/9, 10/11 juin; 10/11 septembre; 7/8, 15/16, 23/24 novembre; 7/8 décembre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Obit. Dom., 3 juillet.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Daubigny, Le monastère d'Estavayer, p. 35.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> A. V. L. Minutaire G. Daux, p. 61.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> A. V. L. Poncer, Dominicains, n° 20.

<sup>6</sup> A. V. L. Poncer, Hôpital, reconnaissances, nº 49.

<sup>7</sup> Obit. Dom., 3 juillet.

<sup>8</sup> A. C. V. Reg. cop. Oron, 192.

vrier 1383-4 un cens au curé de Saint-Etienne <sup>1</sup>. Il est entouré des moines Henri de Chastonnay, Jaques Pojoz, Thibaud de Montagny, Nicod de Romont, sous-prieur, Jean d'Avenches, Conrad Rances, Etienne de Mex. C'était un des derniers représentants de cette aristocratie bourgeoise qui, un siècle auparavant, avait conquis l'autonomie de la commune de Lausanne <sup>2</sup>. Il ne demeura pas longtemps en charge. Le chevalier Richard de Prez le cite encore comme tel le 7 mai 1387, lorsqu'il légua 80 livres au couvent <sup>3</sup>, mais il fut bientôt après remplacé par son sous-prieur Nicod de Romont, et s'il est plus tard question de lui, c'est en qualité d'inquisiteur diocésain. C'est ainsi qu'on le retrouve en 1399 à Lausanne <sup>4</sup> et dans un important procès de sorcellerie qui se déroula à Fribourg <sup>5</sup>. Frère Humbert Francoz (*Franconis*) est marqué à l'Obituaire, au 9 février, comme ayant donné 50 livres pour son anniversaire.

Parmi les confrères d'Humbert Francoz, deux sont à mentionner spécialement, à des titres tout à fait différents : François de Moudon, dont nous avons déjà parlé <sup>6</sup>, et qui est cité avec lui, comme professeur de théologie, dans un document de l'évêque Gui de Prangins en 1392 <sup>7</sup>. Puis, frère Conrad Rances, originaire de Pully, qui paraît avoir été un habile quêteur. C'est à lui que Bechete la Thole donna 30 aunes de drap dont on fit six couvertures, que Berthod Bertholet, de Fribourg, fit un don de 100 sols, que le curé de Fribourg Jean Cordey et le curé d'Arzier firent des dons en 1384 et 1385, s'il faut en croire l'Obituaire, qui enregistre lui-même sa mort à la date du 5 décembre 1385 <sup>8</sup>.

- 21. Nicod de Romont est prieur le 10 mai 1389 9. C'est à peu près tout ce que nous savons de lui.
- 22. Jean des Clées, prieur le 10 janvier 1399-1400 10, ne nous est pas mieux connu et les documents de la fin du XIV<sup>me</sup> siècle ne renferment rien de bien saillant. Relevons seulement que, le 14 septembre 1394 11, Marguerite de Salabruche, femme de Louis III, sire de Cossonay, légua
  - <sup>1</sup> A. V. L. Inv. Millioud.
  - <sup>2</sup> REYMOND, Organisation municipale, p. 36.
  - <sup>3</sup> A. V. L. Poncer, Dominicains, n° 20. <sup>4</sup> Id. 23.
- <sup>5</sup> Recueil diplomatique de Fribourg, V, p. 144 et Berchtold, Histoire du canton de Fribourg, I, p. 178, où il est appelé Frank.
  - 6 Voir plus haut, p. 264.
  - 7 A. C. V., série IV, évêques, n° 412.
  - 8 Série X, Dominicains.
  - 9 A. V. L. Poncer, Dominicains, n° 21.
  - 10 E. CHAVANNES, M. D. R., XXXVI, p. 188.
  - 11 Item, p. 186.

au couvent une rente d'un muid de froment assigné sur la grande dîme de Villars-le-Terroir. Cette donation fit l'objet de longues contestations, lesquelles ne se terminèrent que le 14 mai 1465 par l'achat par les Dominicains des deux tiers de la dîme de Villars, l'abbaye du Lac de Joux tenant l'autre 1.

Si les prieurs des Dominicains de Lausanne ne nous sont pas davantage connus à cette époque, cela ne veut pas dire que le couvent ait joué un rôle effacé. Bien au contraire. On ne sait pas où se réunit au début l'administration communale lausannoise, mais dès qu'un local de séance est indiqué 2 dans les Manuaux du Conseil (1400) ou dans les Comptes de ville (1401), c'est le couvent des Frères Prêcheurs qui est indiqué. Les séances du Conseil se tiennent à l'aula, qui est probablement la salle capitulaire, ou bien au réfectoire, ou bien à la grande ou à la petite stupa, ou chambre chauffée. Les Cordeliers partagent aussi cette faveur, mais plus rarement. En outre, ce sont les Dominicains qui ont, dans leur clocher, la garde de l'orologe, c'est-à-dire de la cloche qui sonne les heures et appelle les conseillers aux séances, et dès 1410 le religieux « jacobite » qui en a soin reçoit un salaire annuel de 40 sols, soit 50 francs. C'est chez eux que la ville conserve ses archives. Elles y reposent dans une chambre voûtée à la tête du dortoir des Frères, ainsi qu'on le voit dans un inventaire de 1401, et on les croyait si parfaitement à l'abri, qu'elles y restèrent alors même que la maison de ville de la Palud fut construite. Enfin, c'est là que les Conseils de la ville faisaient dire les messes solennelles, telles que celle du 7 février 1438 à la mémoire de l'empereur Sigismond qui, deux ans auparavant, avait accordé à Lausanne les privilèges d'une ville impériale 3.

Rappelons encore que saint Vincent Ferrier se trouvait à Lausanne le 22 mars 1404 <sup>4</sup>. Jean de Fribourg, que nous connaissons, est procureur du couvent en 1405 <sup>5</sup>. Guillaume est sacristain en 1412 <sup>6</sup>.

23. Jean Grobons, prieur, est cité le 2 août 1408, dans un acte de rachat concédé par le procureur Jaques Poget 7.

La liste des prieurs présente ici une lacune jusqu'à

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Item, p. 186.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> REYMOND, les Hôtels de ville de Lausanne, p. 232.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> E. Chavannes, M. D. R. t. XXXV, p. 152.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Archives société d'histoire de Fribourg, VIII, p. 51, Revue de la Suisse catholique, 1874 et 1883.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> A. V. L. Poncer, Dominicains, 23 bis.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> A. V. L. Comptes de ville.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> A. C. V., série X, Dominicains.

- 24. Pierre Boczel (alias Boccel, Bocterii), que les comptes de la châtellenie de Bercher pour le duc de Savoie mentionnent comme prieur en 1427. Nous le retrouvons procureur du couvent en 1437-1439, notamment le 14 décembre 1437, dans un procès avec l'abbaye du Lac de Joux au sujet de quatre muids de froment de rente assignés sur la dîme de Cuarnens par Françoise, fille de Jaquet d'Echandens, veuve d'Othon de Belmont, seigneur de Bourjod<sup>2</sup>. Il vit encore en 1450.
- 25. Henri Chouvet figure comme prieur dans les comptes de Bercher en 1432. Il dut quitter ensuite le couvent, peut-être pour aller à l'étranger, et il ne reparaît à Lausanne qu'en 1444. Il est vice-inquisiteur en 1448, inquisiteur en 1449 et 1450, prieur pour la seconde fois en 1450.
- 26. Guillaume de Vufflens-la-Ville. Le 4 août 1432 ³, le chapitre du couvent fait un acensement de terre : présents G. de Vufflens-la-Ville, prieur, Jaques Clerc, sous-prieur; P. Muvillod, P. Cocheron, P. de Morges, Amédée Cothier (ou Coster), procureur, J. Dorier, P. Francey, P. Juvenal, J. de No, J. Cosin, sous-lecteur, Henri Cochet, Fr. Philibert, Rod. de Roche, P. Michel, J. Brasey, G. Boliarel, Et. Thibaud, P. Gaufred et autres. Ce prieur est remplacé bientôt par
- 27. Humbert Chassot, prieur en 1433 et en juillet 1435 4, alors que Pierre Muvillod est sous-prieur. Humbert avait été, de 1426 à 1430, procureur du couvent. L'Obituaire marque sa mort au 29 octobre 1452.
- 28. Guillaume de Vufflens redevient prieur en 1437. Mais le 14 novembre 1439 5, Jean Bourgeois de Lausanne ayant consenti une lettre de rente de 60 livres en faveur de « G. de Vufflens, dominicain », « G. de Vufflens, maintenant religieux de Saint-Jean de Jérusalem », la céda le 15 janvier 1440 6 au commandeur de Saint-Jean à Fribourg. Pourquoi ce changement d'habit? Nous le comprenons d'autant moins que, suivant toutes probabilités, il s'agit du même Guillaume de Vufflens qui est sous-prieur des Dominicains en 1449, lecteur en 1450 et qui est encore religieux à Lausanne en 1469.
- 29. Ulrich de Torrenté, inquisiteur de la foi de 1436 à 1439 <sup>7</sup>, est prieur de 1439 à 1444 <sup>8</sup>. Il eut la charge de reconstruire l'église de la Madeleine : le 3 décembre 1439, Pierre Fontany de Saint-Saphorin

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A. C. V., série Ag. 1, comptes.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A. C. V. Reg. cop. Romainmôtier, n° 344 et M. D. R., t. I, Annales, p. 77.

<sup>\*</sup> A. V. L. Inv. Millioud.

<sup>4</sup> M. D. R., t. XXXVI, p. 188.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> et <sup>8</sup> Recueil diplomatique de Fribourg, t. V, p. 133 et 142.

<sup>7</sup> A. C. V. Série Ac. 29. Procès de sorcellerie.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> M. D. R., t. XXXVI, p. 188.

de Glérolle donna 6 livres « pour la consommation de l'œuvre de l'église du couvent, soit de la couverture de l'église <sup>1</sup> ». La même année, Guillaume de Rarogne, évêque de Sion, s'acquitta d'un legs fait en 1420 déjà par son père Rodolphe <sup>2</sup>. En 1444, Ulrich reçut un legs de 18 livres d'Isabelle, fille d'Humbert de Colombier, chevalier, femme de n. Nicod de Prez <sup>3</sup>.

Dans un acte du 19 décembre 1444 4, les religieux du couvent se nomment : Ulrich de Torrenté, prieur, Thomas Favre, sous-prieur; Henri Chouvet, Raymond de Rue, procureur, Pierre et Antoine Boczel, Jaques Clerc, Jaques Cuanet, Pierre de Morges, Pierre Cocheron, Jean Durier, Amédée Cottier (ou Cottens) et Pierre Randinel. On trouve aux A. C. V. une pièce du 2 avril 1438 indiquée comme étant l'acte d'ordination de Hugues Rivière en qualité de curé de l'église de la B. Marie-Madeleine à Lausanne <sup>5</sup>. Il s'agit en réalité d'un simple acte constatant que Hugues a été créé sous-diacre.

Sous l'administration d'Ulrich de Torrenté mourut au couvent de Lausanne un illustre personnage, Jean Stoikovic, dit Jean de Raguse, docteur en théologie de l'université de Paris, cardinal-prêtre du titre de Saint-Sixte, qui avait présidé en 1431 le concile de Bâle, l'avait ensuite représenté en 1435 comme ambassadeur à Constantinople, où vingt-cinq ans avant la conquête turque, il avait vainement cherché à réconcilier Rome et Byzance, s'était enfin rallié à la papauté de Félix V qui l'avait créé cardinal le 12 octobre 1440. Jean de Raguse, que l'on fait généralement mourir à Bâle, succomba en réalité au couvent de la Madeleine à Lausanne, où il testa le 19 juillet 1443, et mourut le 28 août suivant, jour de l'Ascension. Il légua ses livres à la chartreuse de Bâle et 50 florins du Rhin au couvent de Lausanne 6.

30. Raymond de Rue, maître en théologie, prieur en 1446 et 1447, et en 1457, est mentionné en 1438 comme vicaire de l'inquisiteur Ulrich de Torrenté, en 1441-1444 comme procureur du couvent de Lausanne. De 1452 à 1461, il est inquisiteur de la foi dans le diocèse de Lausanne. En 1459, il est administrateur de l'église de Verceil. Le

<sup>1-3</sup> Obit. Dom. et M. D. R., t. XXXIII, p. 446.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> A. V. L. Poncer, Dominicains, 29.

<sup>5</sup> A. C. V. Inv. Bleu, t. I, p. 211.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cf. Mortier, Maîtres généraux, t. III; Budinsky, Université de Paris (1876), p. 231; Beer, dans Serta Hartel (1896), p. 270; Basler Zeitschrift, t. XVI, p. 208 et l'Obituaire.

<sup>&</sup>lt;sup>†</sup> REYMOND, les *Dignitaires*, p. 437. M. D. R., t. XXXV, p. 188-189. A. V. L. Poncer, *Dominicains*, n° 29, 31.

6 novembre 1461, il fut nommé évêque d'Acre en Syrie, avec pension sur l'église de Lausanne. Il fut administrateur du diocèse de Lausanne pendant les vacances du siège épiscopal en 1465 et 1468 et fonctionna comme évêque suffragant entre ces deux dates. Il avait testé le 16 octobre 1465, donnant tous ses immeubles aux Dominicains de Lausanne à charge de trois messes par semaine, et son testament fut approuvé le 18 juin 1470 par Martial Auribelle (maître général 1453-1462). Cependant Eubel ne place sa mort qu'au 25 avril 1475. L'Obituaire des Dominicains le marque au 8 juillet et en fait un grand éloge, disant en particulier qu'il extirpa l'hérésie des Vaudois, qu'il fit faire les ornements blancs de la sacristie. Il était enterré dans la chapelle de saint Pierre, martyr.

En 1445, Jean de Prangins, évêque de Lausanne et archevêque de Nicée, légua 20 livres pour l'anniversaire de sa mère, Béatrix de Mex.

Du texte de l'Obituaire, on peut conjecturer qu'il était frère de Pierre Mestral de Rue et de Nicolete, femme de Pierre d'Everdes, licencié en droit, deux bienfaiteurs du couvent.

- 31. Thomas Favre, sous-prieur en 1444, est prieur le 27 novembre 1449 <sup>1</sup>, simple religieux en 1450. Le 14 mars 1448-9, l'évêque Georges de Saluces accorda à Guillaume de Vufflens, sous-prieur, Guillaume Olivier, lecteur, Thomas Favre (non encore prieur, par conséquent), Jean Cuanet, Antoine Boczel, Pierre Georges et Pierre de Morges, divers privilèges et indulgences en matière d'absolution <sup>2</sup>.
- 32. Henri Chouvet est prieur pour la deuxième fois le 27 juillet 1450 <sup>3</sup> et le 18 octobre 1451 <sup>4</sup>. Dans le premier acte, il est assisté de G. de Vufflens, lecteur, P. Boczel, J. Cuanet, Th. Favre, P. de Morges, J. Durier, Ja. Lombard, Jean Goget, Et. Uldry, H. Cottier, Paul Pasterot, Richard Guillod et Jn. Roux.
- 33. Pierre Centlivres dit Dupasquier, procureur en 1447, est prieur dès le 2 juin 1458 <sup>5</sup>. En cette année, une donation faite par Claude, bâtard de Pétigny, est contresignée par le prieur Pierre Dupasquier, Damien Berruyer, lecteur (il fut vice-inquisiteur en 1464 et 1484), Henri Chouvet, Amédée Cottin, G. de Vufflens, J. Cuanet, P. de Morges, P. Francey, qui nous sont connus, et en outre par Hugon Got, Humbert,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> M. D. R., t. XXXV, p. 188.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A. C. V. Actes Saluces, 181.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> et <sup>4</sup> A. V. L. Poncer, Dominicains, 34, et Obit. Dom.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> A. C. V. Reg. cop. Lausanne, 2919.

maître des novices, Ambroise Guiochat, sous-lecteur; Hugues, Jean Machiaud, Julien, Paul, Perret, étudiants, Raymond, Guillaume, Pierre Hugonet, novices. C'est le premier acte où toutes les catégories de religieux soient représentées. Pierre Dupasquier est procureur en 1455 et 1458.

L'Obituaire rapporte qu'en 1457 deux habitants de Vuarrens, Jean Rolie et Aymonet Barat, donnèrent 50 livres pour la fondation de la chapelle Saint-Vincent et que l'année suivante Girard Colomb de Vevey donna 6 livres dans le même but. En 1458 encore, Humbert de Chissé, D<sup>r</sup> en droit, donna au couvent les deux premières parties de la Somme de saint Thomas.

- 34. Raymond de Rue est encore prieur le 12 mars 1457-8 1 avec Antoine Boctier, comme sous-prieur, et Pierre Dupasquier comme procureur; ceux-ci sont déjà en fonctions le 20 avril 1455.
- 35. Antoine Boczel ou Boctier, moine dès 1444, est prieur du 11 juin 1462 <sup>2</sup> au 31 juillet 1464 <sup>3</sup>. Il est simple religieux en 1466 et 1467, procureur en 1470, sous-prieur en 1480.
- 36. Pierre Dupasquier est prieur pour la deuxième fois le 16 octobre 1465 4. Il est sous-prieur et procureur le 19 avril 1466, procureur le 5 février 1466-7.

Le 14 mai 1465, Georges de Glérens, seigneur de Bercher, vendit au couvent des Dominicains toute la dîme qu'il avait dans la paroisse de Villars-le-Terroir, pour le prix de 220 livres bonnes lausannoises <sup>5</sup>.

37. Victor Massenet, vice-inquisiteur en 1461, inquisiteur de 1464 à 1470 6, est prieur en 1466 7. Un acte de cette date le montre entouré de Jean senior et lecteur, Th. Favre, Ant. Boczel, Jean Vulliez, G. de Vufflens, Jean Blanchet (plus tard vice-inquisiteur), H. Cottier, Guil. Bordon, Th. Vigniet, Fr. Granet (plus tard prieur et inquisiteur), Louis Burnier, Et. Gignyot, prêtres célébrant la messe; Jean Banderet, Louis Catybod, Jean Lambert, Jean Christophe et Pierre d' « Arinaciaco », novices.

<sup>1</sup> Obit. Dom., 12 mars.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> M. D. R., XXXVI, p. 188.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Obit. Dom., 31 juillet.

<sup>4</sup> A. V. L. Poncer, Dominicains, n° 40.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> A. V. L. Corps de ville, F 17.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> REYMOND, Dignitaires, p. 91.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> A. C. V. Reg. cop. Romainmôtier, 344.

En 1472 , la ville de Lausanne acheta des Dominicains une maison et un jardin situés sous le couvent pour y mettre les pestiférés.

Le 14 juin 1468, Perronette, épouse de n. Henri Jouxtens, bourgeois de Lausanne, légua 100 florins aux Dominicains pour une messe le lundi, à l'autel saint Nicolas <sup>2</sup>.

- 38. Pierre Dupasquier reparaît comme prieur le 1er avril 1474<sup>3</sup>. Il est prieur et procureur le 22 novembre 1477<sup>4</sup>. C'est sous son administration que l'église du couvent fut pillée le 26 juin 1476 pendant la guerre de Bourgogne <sup>5</sup>.
  - 39. Nicod Rulion est prieur le 14 janvier 1483-4 6. Procureur en 1487.
- 40. Pierre Dupasquier l'est de nouveau le 22 février 1486-7. Le 14 octobre 1486, Jean Musy, citoyen et notaire de Lausanne, fils de feu Pierre de Villarzel, donzel, voulant être enterré dans le couvent, dans le tombeau de son père et de ses enfants, légua 200 florins pour deux messes hebdomadales à l'autel sainte Agnès 8. Le 22 mars 1486-7, Girard Daux, notaire à Lausanne, légua 20 florins à son fils Henri, des Frères Prêcheurs de la Madeleine, pour aller aux études 9.
- 41. François Granet, maître en théologie, inquisiteur (dès 1484) et prieur du couvent, est assisté, le 30 juillet 1488 10, de Pierre Dupasquier, sous-prieur, Aux. Lieget, Jean Roux, Jean Gay, sacristain, Nicod Rulion, François Fossaud, Louis Cathibod, Blaise de Greysier, Jean Perrod, Humbert Mutin, Claude Colin, Et. Vauthey, Pierre Ducrest, Jean Duboux, Louis Dupasquier. On cite encore la même année le religieux Vincent « de Argenteria ».

Nicod Rulion est sous-prieur le 9 novembre 1490 et Amblad Blanc procureur, Fr. Granet, inquisiteur, P. et L. Dupasquier, J. Roux, B. de Greysier, Et. Billiod, Guichard Corvet, J. Boveir, bachelier, P. du Crest, J. Duboux, Ant. Nervaud et J. Curiard, moines 11.

42. Pierre Dupasquier, prieur, admet le 3 janvier 1491-2 12 à

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> M. D. R., t. XXV, p. 227.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A. C. V. Inv. Rouge, 76.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> M. D. R., t. XXXVI, p. 188.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> A. V. L. Inv. Millioud.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> REYMOND, Guerre de Bourgogne, p. 22.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Poncer, Dominicains, 45.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Poncer, Dominicains, 46.

<sup>8</sup> A. V. L. Poncer, Testaments, 129.

<sup>9</sup> A. V. L. Inv. Millioud.

<sup>10</sup> A. V. L. Minut. Devaux.

<sup>11</sup> A. V. L. Inv. Millioud.

<sup>12</sup> A. V. L. Poncer, Dominicains, 48.

l'habit de saint Dominique un mineur, Guillaume Gormont, du consentement de son tuteur.

- 43. François Fossaud est prieur en 1493<sup>1</sup>. En 1498, il instruit, comme vice-inquisiteur, un procès de sorcellerie à Dommartin<sup>2</sup>. En 1511, il quitta la robe blanche pour aller au couvent des Bénédictins de Lutry, mais il rentra dans l'Ordre et fut inquisiteur de la foi en 1529<sup>2</sup>. Le 5 octobre 1498, le duc de Savoie reconnut au couvent une rente de deux muids de froment concédée vers 1350 par Catherine de Savoie, dame de Vaud<sup>4</sup>.
- 44. Pierre Ducrest, religieux dès 1488, est prieur pour la première fois du 2 juillet 1500 au 28 avril 1501 <sup>5</sup>. Le premier acte le concernant est relatif à la donation faite par un bourgeois de Lausanne, Jean Papan, notaire, de 60 sols de rente pour une messe à dire le vendredi à la chapelle de Saint-Yves <sup>6</sup>. Jaquete, femme de l'avocat Jean Grant, donna plus tard 100 florins pour une messe le lundi au même autel, somme qui fut consacrée à l'achat de la cloche la Benoîte, en 1527 <sup>7</sup>.
- 45. Noël Torneguy est prieur le 27 octobre 1502 8. En cette année-là, sont religieux au couvent Blaise de Greysier, sous-prieur; Jean Duboux, lecteur, Guichard Corbet, François Fossaud, Louis Cathibod, Amblard Blanc († 9 juillet 1504), Pierre Clavel, François Palmier, Pierre Ramuz, Pierre Du Crest (l'ancien prieur), Jean Bardet, procureur, Jean Carrard, Claude Colin, Jean Gay, Jean Peraud, Etienne Vuyton, Pierre du Pasquier (ancien prieur), Jean Du Pasquier, Dominique Rivet, Guillaume Gormont, Claude Semoraud et Pierre Cerjat 9.
- 46. Pierre Ducrest redevient prieur en 1503. L'Obituaire 10 dit qu'il fut nommé le jour de la fête des saints Pierre et Paul, 29 juin 1503, et resta en charge jusqu'au même jour de l'an 1511; qu'il mourut le 7 juil-let 1513 après avoir été prieur pendant dix ans. C'était un homme de grand mérite, dont le livre fait l'éloge. Sous son administration, en 1508, d'honnêtes marchands et bourgeois de Lausanne fondèrent l'autel

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> M. D. R., t. XXXVI, p. 188.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A. C. V. Procès de sorcellerie.

<sup>\*</sup> A. C. V. Série Va. Chapitre, et Reymond, Dignitaires, p. 91.

<sup>4</sup> Mém. soc. d'histoire de Savoie, t. VIII, p. 21.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> M. D. R., t. XXXVI, p. 188 et A. V. L. Inv. Millioud.

<sup>6</sup> Obit. Dom.

<sup>7</sup> Item.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> M. D. R., t. XXXVI, p. 188.

<sup>9</sup> A. V. L. Poncer, Dominicains, nº 54.

<sup>10</sup> Obit. Dom., 7 juillet.

Sainte-Anne, dont nous avons parlé. En 1503, les ambassadeurs de Berne et de Fribourg eurent à trancher un nouveau différend entre les Dominicains de Lausanne et les Prémontrés de la Vallée de Joux, au sujet de la dîme de Villars-le-Terroir <sup>1</sup>.

Le successeur immédiat de Pierre Ducrest ne nous est pas connu. En 1513, Ansermod Theyssot <sup>2</sup> fonda au cloître la chapelle de Notre-Dame de la Pitié et la dota d'une statue. Le nombre des religieux qui assistèrent à cette donation est particulièrement grand. Nous les avons énumérés *Rev.* 1917, p. 263.

- 47. Louis Cathibod est prieur en 1516 et 15173.
- 48. Benoît de Tarentaise, maître en théologie et professeur, est mentionné comme prieur du rer mars 1521-2 4 au 22 septembre 1525 5. Il avait comme sous-prieur Antoine Nervaud, aussi docteur en théologie. En 1525 les autres religieux sont Pierre Clavel, François Rosset, Guillaume Laurent, Jean Gros, Noël Carrat, Pierre de la Madeleine, Pierre Deglise, Jean de Halis, Jaques de Joux, Jaques Cuquat et Pierre Vaney. Sous son administration, le 30 avril 1523, n. Catherine de Monthey, veuve de Jean Goudard, et son fils Bernard Goudard léguèrent 6 sols de cens au couvent et élirent sépulture dans la chapelle de Saint-Pierre, martyr, où leur tombeau a été retrouvé en 1898 6.
- 49. Pierre Clavel, moine dès 1517, est prieur du 7 décembre 1527 7 au 30 novembre 1532 8, avec Antoine Nervaud comme sous-prieur et procureur.
- 50. François Rosset, religieux également en 1517, sous-prieur en 1532, apparaît comme prieur le 6 novembre 1534. Ce fut lui qui eut la douleur d'assister à la suppression du culte catholique en 1536. L'année précédente déjà, le 3 mai 1535, à la suite d'une prédication de Farel, la jeunesse surexcitée avait pillé l'église de la Madeleine. Le 4 avril 1536, une fois les Bernois maîtres de Lausanne, les Evangélistes

<sup>1</sup> A. V. L. Corps de ville, F 20.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Obit. Dom., 7 juillet.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> M. D. R., t. XXXVI, p. 188; et Inv. Millioud. Poncer, Dominicains, 61, 62.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> A. V. L. Inv. Millioud.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Obit. Dom., 22 septembre.

<sup>6</sup> Obit. Domin.

<sup>7</sup> A. V. L. Inv. Millioud.

<sup>8</sup> M. D. R., t. XXXVI, p. 189 et Poncer, Dominicains, p, 68.

Poncer, Dominicains, 69, et M. D. R., t. XXXVI, p. 189, ainsi que pour la plupart des événements de 1536, et Reymond, Lausanne, dans le Dictionnaire historique vaudois.

obtinrent d'eux l'autorisation de prêcher dans cette église, aux heures où les religieux n'auraient pas d'office, mais à la condition de tout respecter dans le sanctuaire. Vainement, par l'organe du sous-prieur Pierre de la Madeleine, les Dominicains protestèrent-ils auprès du Conseil de ville. L'assemblée des Deux-Cents, tenue le jeudi 6 avril, confirma l'autorisation donnée, en insistant toutefois sur les réserves. Peine inutile. Le 20 mai, des députés de la ville envoyés à Berne se plaignirent, disant que la ville n'avait donné l'église des Dominicains aux Evangélistes que par gain de paix « comme aulcuns Jueunes gens hont vouluz avoir un predicant pour ouir l'Evangille » et demandant qu'on ne molestât pas les religieux « vehanz le prouffit qui viendraz à la ville apprès laz vie des dits religieulx ». Les Bernois écartèrent cette demande, et l'on voit, par une lettre qu'ils envoyèrent le 16 août au Conseil de Lausanne, qu'à cette date le culte catholique avait cessé dans les églises de la Madeleine et de Saint-François. Le 9 septembre suivant, la ville s'emparait des biens du couvent et en dressait inventaire. Le 15 décembre, le Conseil autorisa six des religieux à quitter la ville. Il est probable que presque tous les autres les suivirent, sauf un seul, Jaques Daux, qui était pensionnaire de la ville en 1541.

Ce que devinrent les Dominicains, nous l'ignorons, sauf pour ce qui concerne le sous-prieur Pierre de la Madeleine, de Poliez-Pittet, qui se retira tout d'abord au couvent de Fontaine-André, puis fut successivement curé de Poliez-Pittet, de Cressier près Morat (1549) et de Montbrelloz (1565) où il testa, très âgé, le 24 novembre 1567 <sup>1</sup>.

Outre l'inventaire général des biens du couvent qui fut dressé le 9 septembre 1536 — il a été publié par Ernest Chavannes auquel nous renvoyons le lecteur — un autre inventaire, inédit, du 22 octobre 1539 <sup>2</sup>, mentionne le mobilier du prieur François Rosset; un habit de drap de Dijon avec chapelière et chaperon, une autre chapelière, un habit entier de prêtre, soit une chasuble, une aube, un amict, une étole, un manipule, un *cingulum*, puis de la vaisselle d'étain, du linge — entre autres huit chemises — des tapis et des couvertures, un pourpoint blanc et un pourpoint de futaine.

La liste des ecclésiastiques convoqués en octobre 1536 à la dispute de Lausanne n'indique que quatre Dominicains : François Rosset, Pierre de la Madeleine (appelé par erreur François), Jean de Alix, qui

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> APOLLINAIRE, Dictionnaire, t. II et VII.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A. C. V., série X, Dominicains.

nous sont connus, et Jean de Begnin. Il devait y en avoir une vingtaine d'autres encore qui se retirèrent peut-être dans un couvent français.

Des papiers du couvent, il subsiste l'Obituaire dont nous avons souvent parlé, et un grand nombre de titres fonciers et autres, actuellement déposés aux Archives de la ville de Lausanne et à celles de l'Etat de Vaud. Mais la bibliothèque, les livres liturgiques, la plupart des titres ecclésiastiques ont disparu, soit qu'ils aient été emportés par les religieux, soit qu'ils aient été détruits.

Quant aux bâtiments, nous avons déjà parlé de leurs destinées. L'église fut entièrement démolie à la fin du XVIme siècle. Leurs Excellences de Berne proposèrent, le 21 avril 1539, de transporter l'hôpital au couvent de la Madeleine. Mais le projet n'aboutit pas 1. Le 20 mai 1553. l'ensemble des édifices fut morcelé et vendu à divers bourgeois 2. La ville garda le grenier où elle mit les graines pour les pauvres. En décembre 1577, une députation bernoise vint demander au Conseil de ville d'installer le nouveau Collège dans l'église et le couvent de la Madeleine. La ville accepta, moyennant compensation pour son grenier et une place ailleurs pour le tir à l'arquebuse 3. Mais finalement on ne s'entendit pas, et les Bernois préférèrent construire le bâtiment neuf de l'Académie. En 1676, il fut question d'établir une manufacture à la Madeleine ; de même en 1693 un atelier pour la soie 4. Tous ces projets échouèrent. La ville conserva son grenier jusqu'au XIXme siècle où il hébergea une école primaire, qui n'a disparu que pour faire place, il y a vingt ans, au palais de Rumine. C'est ainsi que, finalement, le terrain choisi par les Dominicains au XIIIme siècle est resté affecté à l'enseignement et à la culture intellectuelle.

<sup>1</sup> A. V. L. Corps de ville, C II.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A. V. L. Poncer, Dominicains, 34, 35; Gouverneurs, 67, 70.

<sup>\*</sup> Manuaux du Conseil.

<sup>4</sup> Item.